

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 OCTOBRE 2016

Convocation : 11 Octobre 2016

LE MARDI DIX HUIT OCTOBRE DEUX MIL SEIZE, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie d'Ouarville, à 20 h 30, sous la présidence de M. Jean-Michel DUBIEF, Maire.

Etaient présents :

DUBIEF Jean-Michel, PINGUENET Patrick, BAUER Frédérique, VEILLARD Michel, PICHARD Guillaume, BILLON Michel, ORSINI Bruno, BODA Roland, CLAVIER Gérard, Mme CORDEAU Marie-Odile, AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, MINARD Frédéric, SEILLE François.

Absent excusé : PINEAU Denis,

Pouvoirs : PINEAU Denis à BILLON Michel

La majorité du conseil est représentée.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M. PICHARD est élu secrétaire de séance.

1. Le point sur les travaux en cours :

- Aménagement de la mare de la rue d'Orléans
 - Les travaux avancent bien.
 - L'étanchéité a été réalisée dans de bonnes conditions.
 - L'entreprise COLAS pour la partie voirie débutera les travaux début novembre
 - Reste à choisir les pavés : le Conseil penche pour des pavés en grés comme pour la place St Martin.
 - Les gabions, seront remplis avec du calcaire et non pas du silex.
 - Le Conseil revient sur le positionnement du stop, prévu initialement rue d'Orléans, et placé suivant les conseils du service des routes du Département rue du Parc.

Le Conseil réfléchit à l'implantation, et décidera de la position définitive la plus adéquate sur place, mais émet un accord de principe provisoire sur le positionnement actuel.

- Travaux de voirie rue de la République et rue de Chartres
 - Les travaux sont quasiment terminés, l'enrobé rouge rend très bien, le résultat est satisfaisant.

Avenant travaux de voirie :

- Devis Eiffage Route : Trottoirs et bordures caniveaux :

M. le Maire présente l'avenant qui a pour origine :

- Une plus-value liée aux travaux sur la RD 132 à Ensonville :
- Une moins-value sur les travaux dans le bourg :
- Le montant de l'avenant s'élève à :

Montant initial :	Avenant	Total
69 599,30 € HT	8 461,20 € HT	78 060,50 € HT
83 519,16 € TTC	10 153,44 € TTC	93 672,60 € TTC

Le Conseil approuve cette modification et valide cet avenant.

M. le Maire est autorisé à le signer.

2. Etude devis divers

► Equipement du tracteur communal

M. le Maire présente le devis AGRAM pour l'équipement du tracteur en matériel complémentaire de débroussaillage pour un montant de 4 814,60 € HT soit 5 777,52 € TTC. Compte tenu de la longueur de haies et de bordures de bois à élaguer sur la commune, le Conseil approuve et valide l'acquisition de ce matériel. Cet équipement sera réglé en section d'investissement à l'article 21578 du budget principal.

► Contrat de maintenance avec ADIC

M. le Maire informe que le contrat de maintenance ADIC pour la mise à jour du logiciel de l'Etat-Civil est à renouveler à compter du 1^{er} janvier 2017. Ce contrat annuel est renouvelable 2 fois et son montant est de 83 € HT/an. Le Conseil approuve et valide le renouvellement de ce contrat.

► Constitution d'un stock de postes de relevage

M. le Maire propose l'acquisition de 5 postes de relevage (sans pompe, mais avec chaînes). Le Conseil examine le devis de fourniture RTO d'un montant de 5 310,00 € HT soit 6 372,00 € TTC. Le Conseil approuve et valide l'acquisition de ce matériel qui sera réglé en section d'investissement article 2156 du Budget de l'Assainissement.

3. Action collective zéro pesticide : inscription auprès du Pays de Beauce pour diagnostic

M. le Maire rappelle que la Commune s'est engagée lors de l'aménagement de la place St Martin et de l'aménagement de la mare de la rue d'Orléans à respecter les chartes environnementales conditionnant le versement des subventions par la Région pour l'opération de la Place et du Département pour la Mare.

Il informe que le Pays de Beauce a mis en place une démarche collective d'accompagnement des communes dans la mise en œuvre de plans d'entretien communaux (démarche zéro phyto ou plan de gestion différenciée des espaces verts).

A été retenue l'entreprise ASCONIT Consultants pour la réalisation d'un diagnostic.

Le coût de la participation (ratio 501-1000 habitants) qui sera demandé à la commune est de 300 €.

Cette aide sera la bienvenue pour définir le type d'intervention la mieux adaptée à nos sites communaux à entretenir, depuis la suppression des produits phytosanitaires de désherbage.

Compte tenu de l'engagement de la Commune envers nos partenaires financiers, et de l'aide qui sera apportée par cette démarche, le Conseil Municipal décide d'inscrire la Commune, auprès du Pays de Beauce afin de bénéficier de cet accompagnement.

2 tranches sont prévues :

2016/2017 : communes CCBA et communes ayant bénéficié de l'aide du CAUE.

2017/2018 : Communes s'inscrivant maintenant.

4. Préparation des prochaines manifestations

- Cérémonie du 11 Novembre :

11 h 00 :

- Rassemblement devant la mairie pour formation du cortège,
- dépôt de gerbes au monument aux Morts et minute de silence, visite du monument de 1870
- intervention des enfants de l'école :
 - . La Marseillaise chantée par les enfants,
 - . Pour chaque mort pour la France énuméré lors de cette cérémonie, les enfants iront déposer un drapeau tricolore au pied du monument.
 - . Un poème sur VERDUN sera lu.
 - . Mme AGOSTO signale qu'elle fait travailler les enfants sur les dates et lieux des décédés pendant cette guerre et recherche de leurs éventuels descendants.
- et retour à la Mairie pour dispersion du cortège.

Préparation habituelle :

Gerbe de fleurs : chez Fleur de Havane

Brioche : chez M. et Mme TUDOT

Vin d'honneur : Mme AGOSTO

Sono : M. VEILLARD

- Repas des Anciens

La date est fixée au 20 Novembre à 12 h 30 - la réunion du CCAS a lieu le 21 Octobre prochain pour lister les convives.

Le restaurateur et animation proposés : Launay Traiteur et Rue St Vincent (thème : années 60/70)

Comme à l'accoutumée, Vouvray et digestif offert par la commune.

- Téléthon

M. SEILLE, président du Comité d'animation donne l'organisation arrêtée dernièrement :

Vendredi 2 Décembre : lâcher de ballons organisé par l'Association des parents d'élèves. (l'hélium sera acheté par la commune, l'Association s'occupe du reste).

Samedi 3 Décembre : S'associeront pour cette manifestation : le Comité, l'Association des familles Rurales, le Conseil Municipal.

- Matin : collecte de dons + collecte en porte à porte, de journaux magazines
- Après-midi : marche, transfert des journaux magazines dans un container.
- Accueil des cyclistes de Voves.

- Spectacle de Noël

Pour information, la date du spectacle est fixée au mardi 13 Décembre avec une nouvelle animation du magicien Philippe DAY.

La préparation sera précisée lors du prochain conseil de Novembre.

- Concert Gospel

Un concert de Gospel par l'Association de Tremblay Les Villages a été retenu pour le Samedi 21 Janvier 2017 en l'église d'OUARVILLE.

M. le Maire précise qu'il s'agit d'annoncer l'ouverture d'une campagne de mécénat afin de récolter des dons pour le financement des travaux intérieurs de l'église, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Mêmes conditions que pour les travaux extérieurs.

- Programmation des animations et manifestations 2017

Manifestations	Pour mémoire 2015	Pour mémoire 2016	Prévisions 2017
Vœux aux habitants de la commune – Accueil des nouvelles familles-Galette	Dimanche 4 janvier 2015 à 16h00	Dimanche 10 Janvier 16 h 00	Dimanche 8 Janvier 16 h 00
Vœux aux conseillers – personnel communal - entreprises – associations	Mardi 20 janvier 2015 à 19 h 30	Mardi 12 janvier 2016 19 h 30	Mardi 10 janvier 19 h 30
Concert Gospel			Samedi 21 janvier 20 h 00 Eglise
Soirée à thème			Samedi 4 mars Poëlée Provençale
Elections	Cantoniales/régionales Mars 2015	/	Elections présidentielles 23 avril et 7 mai Elections Législatives (députés) 11 et 18 juin
Fête du Printemps Comité d'animations	Samedi 21 Mars 2015 dîner costumé	Samedi 5 mars 2016 Paëlla Géante	//
Cérémonie du 8 mai	Vendredi 08 mai 2015	Dimanche 8 MAI	Lundi 8 Mai 2017
Inauguration	Samedi 13 juin 2015 Eglise/de la place St Martin	/	
Feu de Saint Jean	Sans objet en 2015	Sans objet en 2016	Sans objet en 2017
Fête du moulin Comité d'animation	Sans objet en 2015	Dimanche 5 juin 2016	/
Fête du 14 juillet	Lundi 13 juillet à 19h30	Mercredi 13 juillet	vendredi 14 juillet 2017
Cérémonie du 11 novembre	Mercredi 11 novembre	Vendredi 11 Novembre	Samedi 11 Novembre
Repas des anciens	Dimanche 22 novembre	Dimanche 20 Novembre	Dimanche 19 Novembre
Téléthon	Samedi 05 décembre 2015	Comité d'animation : 3 et 4 Décembre	Comité d'animation : 2 et 3 Décembre
Spectacle de Noël	Mardi 15 décembre 2015	Mardi 13 Décembre	Mardi 12 Décembre

La réunion pour l'établissement du calendrier des fêtes : 25 Octobre 2016 - 20 h 30 en Mairie.

5. Logement Communal : modification d'un bail

Logement du 10, résidence du Moulin :

A la demande de Melle Charlène PORCHER et de M. Thomas CLAVIER, le bail sera établi au seul nom de M. CLAVIER à compter du 1^{er} octobre 2016.

Par conséquent,

Vu le bail consenti par la Commune à Melle Charlène PORCHER et M. Thomas CLAVIER en date du 1er septembre 2016,

Vu le congé donné par la locataire Melle Charlène PORCHER, réceptionné le 1^{er} octobre 2016.

Vu la confirmation écrite de M. CLAVIER en date du 15 Octobre 2016 de continuer seul à louer la maison aux charges et conditions du bail ci-dessus énoncé,

Le Conseil Municipal décide :

- d'accepter la désolidarisation de Melle PORCHER qui commencera à compter du 1er janvier 2016 (délai de préavis de 3 mois)
- d'accepter que M. CLAVIER soit désormais le seul locataire, et en assume les charges et loyers.
- En cas de nouveaux frais notariaux : ils seront à la charge du locataire.

M. le Maire est autorisé à signer un nouveau bail ou un avenant.

6. Questions diverses

M. le Maire :

- transmet les remerciements :

- de M. l'Abbé GOMBANIRO Faustin-Noël pour l'octroi de l'indemnité de gardiennage de l'église.
- de Stéphanie ORSINI et de son mari pour le cadeau de naissance de leur 1^{er} enfant : Côme.

- Annonce :

- la naissance de son 4^{ème} petit-fils Léandre, né le 26 août 2016.

TOUR DE TABLE :

♦ Poste de refoulement de la rue de la République : le fournisseur a remplacé gratuitement la recharge de charbon du système anti-odeur, car il semblait ne plus être actif.
Cette recharge est à changer tous les ans en mai. (coût environ 100 €).

♦ Pour information, Valoryele est autorisé par arrêté préfectoral à traiter 30 000 Tonnes de déchets/an, pendant 3 ans en provenance de Strasbourg. Cet apport correspondra à 4 à 5 camions par jour.

♦ Information relative à la fusion des 3 communautés de Communes de Voves, Janville Orgères :

- . Le fonctionnement prévu a été détaillé lors de la réunion d'information du 28 septembre à Voves
- . Le siège social sera à Janville
- . La répartition géographique des services est modifiée.
- . Très peu de changement au niveau des compétences initiales des Com. Com.
- . Pas de changement pour une grande majorité des agents
- . Pour info, l'obligation de transférer les services de l'eau et de l'assainissement vers la nouvelle Com. Com, sera effective en 2020.

M. le Maire précise qu'il serait peut-être judicieux de terminer la réfection de notre réseau d'eau avant cette échéance, afin d'éviter que ces travaux soit mis sur liste d'attente.

La séance est levée à 22 h 20.

Les prochains conseils sont fixés au mercredi 16 novembre et jeudi 15 décembre.

Copie intégrale,

Le Maire.